PARRAINER AVEC SOLHIMAL



www.solhimal.org



LE PARRAINAGE

UNE MISSION

ENFANTS ET ÉTUDIANTS

ÉLARGIR LE CHAMP DES POSSIBLES PAR UNE MEILLEURE ÉDUCATION, L'ACCÈS À DES SOINS MÉDICAUX, UNE ALIMENTATION ADÉQUATE ET UN ENVIRONNEMENT SÛR OÙ IL PEUT S'ÉPANOUIR.

MOINES ET NONNES

LES AIDER À PRÉSERVER LA CULTURE TIBÉTAINE ET POURSUIVRE LEUR ENGAGEMENT SPIRITUEL.

PERSONNES ÂGÉES

CONTRIBUER À LEUR OFFRIR LES MOYENS D'AVOIR UNE VIE DÉCENTE

UN ENGAGEMENT

ENGAGEMENT SUR LE LONG TERME:

Le parrainage implique un soutien durable, idéalement jusqu'à ce que l'enfant termine ses études et devienne autonome. Le parrain doit être conscient de l'importance d'une continuité dans son engagement pour garantir la stabilité et le bien-être de l'enfant.

RESPECT DES DROITS HUMAINS ET DES VALEURS CULTURELLES :

Le parrain/la marraine s'engage à respecter les droits fondamentaux de l'enfant, en veillant à ne pas imposer des attentes ou des pratiques contraires aux valeurs locales. L'approche doit être bienveillante et sans discrimination, tout en respectant la mission humanitaire de l'association.

CORRESPONDANCE:

Le parrainage implique une correspondance régulière entre le parrain et l'enfant, avec un engagement minimum de 3 à 4 échanges par an. En cas de manque de correspondance de la part de l'enfant, il est important d'en informer SolHimal. Ce suivi permet de maintenir un lien et de s'assurer que l'engagement de l'enfant, qui s'est également engagé à écrire au parrain, est respecté.



QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES?

CHAQUE NOUVEAU PARRAIN PEUT INDIQUER SES PRÉFÉRENCES D'ÂGE OU DE GENRE QUANT AU FILLEUL QU'IL SOUHAITE PARRAINER







JEUNES ENFANTS, ENFANTS, ADOLESCENTS, ETUDIANTS

PERSONNES ÂGÉES NONNES, MOINES

DE 3 À 100 ANS

RÉSIDANT AU NÉPAL ET EN INDE

ORIGINAIRES D'ETHNIES TIBÉTAINES (TAMANGS, GURUNGS, SHERPA) OU DES AUTRES POPULATIONS DE L'HIMALAYA

ISSUS DE SITUATIONS SOUVENT TRÈS PRÉCAIRES :

- ENFANTS ABANDONNÉS
- VIVANT AVEC UN SEUL DES PARENTS
- ENFANTS DONT LES PARENTS VIVENT EN CAMP DE RÉFUGIÉS
- ADULTES SANS REVENUS

ILS SONT PLUS DE 40 À ATTENDRE... ET VOUS POUVEZ FAIRE LA DIFFÉRENCE.

N'attendez-pas! Écrivez-nous pour découvrir les profils;



Charlotte SCHERR

Coordinatrice des parrainages et de la communication dédiée



ASSIST.PARRAINAGE@SOLHIMAL.ORG



+33 (0)3.88.27.33.00



+33 (0)6 82 13 85 20

PROCESSUS POUR PARRAINER AVEC SOLHIMAL

Pour concrétiser votre démarche de parrainage, veuillez suivre les étapes ci-dessous :

- 1. Prise de contact pour répondre à vos questions ici
- 2. Proposition de profil et validation
- 3. Signature du contrat de parrainage
- 4. Mise en place des modalités de paiement
- 5. Officialisation du parrainage dès réception du premier versement.
- 6. Réception de la photo de votre filleul(e) et début de la correspondance

Le parrainage nécessite un engagement durable, idéalement jusqu'à l'autonomie de votre filleul(e).

Nous recommandons d'effectuer 3 à 4 échanges par an pour entretenir un lien privilégié. Notre équipe est à votre disposition pour vous accompagner dans vos correspondances et vous tenir informé(e) des progrès de votre filleul(e).

Pour démarrer votre parrainage ou pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter :

🛂 Email : assist.parrainage@solhimal.org

📞 Téléphone : +33 (0)3 88 27 33 00 | +33 (0)6 82 13 85 20



